



ADDENDUM # 3_FR

Date: Le 26 juin 2017

Projet: Projet de construction: Réaménagement de la zone d'atelier de l'immeuble principal, ferme de l'Acadie

*The english version of this addendum can be found in the following page.

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors des amendements ou Q&R antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

4. 1^{ère} page de couverture, DOCUMENT D'APPELS D'OFFRES

Commentaires

Les travaux devront débuter le mardi 10 octobre 2017.

Ajouter :

Suivant l'adjudication du contrat, AAC tiendra une réunion kick-off avec le soumissionnaire gagnant dans la semaine du 17 juillet, afin que l'entrepreneur puisse prendre ses mesures, faire approuver ses dessins d'atelier et commander son matériel à temps pour le début des travaux prévus en date du 10 octobre 2017.

5. Annexe « E » - SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES & PLANS, Document d'Appels d'Offres AMÉLIORATION DU BÂTIMENT D'ENTREPOSAGE SCIENTIFIQUE (BÂTIMENT 14) DETAILS 4/4, page 162

Ajouter :

Au détail ELEVATION DES PORTES ET CADRES ¾, le détail de la porte 200-1 est le même que le détail de la porte 100-1. De même, les spécifications se rapportant à la porte 100-1 dans l'encadré « PORTES » s'applique à la porte 200-1.

6. Documents d'invitation à soumissionner, devis_architecture_fr.pdf DEVIS ARCHITECTURE TOME 1, EXÉCUTION DES TRAVAUX, Section 01 73 00

1.5 EXÉCUTION DES TRAVAUX

Ajouter :

.14 L'entrepreneur doit s'assurer que le bâtiment est étanche au 15 décembre 2017.



- .15 L'entrepreneur devra construire les murs de protection temporaire nécessaires aux travaux et de plus il devra s'assurer que le bâtiment est fermé de façon sécuritaire et protégé des intrusions en tout temps et en dehors des heures de travail (le cas échéant).
- .16 Le bâtiment doit demeurer opérationnel durant l'exécution des travaux.

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.



ADDENDUM # 3_ENG

Date: June 26th, 2017

Project: Construction project: Refit of the main building's workshop area, Acadie farm

Bidders must make sure that their bids are based on the latest version of the tender documents published and take into consideration the following amendments and information, including any information provided on amendments or Q&A previously published for this project.

Bidders that do not comply with this requirement will be discarded.

4. Cover page, INVITATION TO TENDER DOCUMENT

Comments

Construction works will commence on Tuesday October 10th, 2017.

Add :

Following contract award, AAFC will hold a kick-off meeting with the winning bidder during the week of July 17th, in order for him to take all the required measurements, have his shop drawings approved and order his equipment in time for the beginning of work scheduled on October 10th, 2017.

5. Appendix "E" - TECHNICAL SPECIFICATIONS & PLANS, Invitation to Tender document

AMÉLIORATION DU BÂTIMENT D'ENTREPOSAGE SCIENTIFIQUE (BÂTIMENT 14)

DETAILS 4/4, page 152

Add:

Regarding the ELEVATION DES PORTES ET CADRES $\frac{3}{4}$ specifications, the detail of door 200-1 is the same as the detail of door 100-1. Similarly, the specifications relating to door 100-1 in the "PORTES" box apply to door 200-1.

6. Solicitation Documents, architecturespecifications_book_eng.pdf

ARCHITECTURAL SPECIFICATIONS BOOK TOME 1, EXECUTION, Section 01 73 00

1.5 EXECUTION OF WORK

Add:

- .14 The Contractor must ensure that the building is weatherproof as of December 15, 2017.
- .15 The contractor shall construct the temporary protection walls required for the work and shall also ensure that the building is secured and protected from intrusion at all times and outside of working hours (if applicable).



.16 The building must remain operational during construction.

All other terms and conditions remain the same.